

e-letter du tourisme fluvial en Nord - Pas-de-Calais

N°21 - OCTOBRE 17

L'INFO DU CAPITAINE

A vos agendas : 4^{ème} édition des Rencontres nationales du tourisme fluvial

La 4^{ème} édition des Rencontres nationales du tourisme fluvial aura lieu à Bordeaux les 1^{er} et 2 février 2018. Ce rendez-vous des acteurs de l'aménagement et du développement du tourisme fluvial est proposé par VNF. Un événement qui combine rendez-vous d'affaires et conférences, et qui facilite le rapprochement des acteurs du tourisme fluvial, des professionnels et des collectivités locales.



Inscrivez-vous dès maintenant

Pour bien préparer votre parcours :

- >> Consultez les règlements particuliers de police
- >> Consultez le tableau des chômages prévus sur le réseau Nord - Pas-de-Calais
- >> Consultez les horaires de navigation
- >> Consultez les tarifs plaisance 2017
- >> Consultez les tarifs des ports de plaisance de la région
- >> Découvrez les sites d'accueils de la plaisance dans la région

Les manifestations nautiques à venir

La voie d'eau est un lieu privilégié pour la détente et la fête. Chaque année, des dizaines de communes et associations sollicitent l'autorisation de réaliser un rendez-vous festif. Découvrez le calendrier des prochains événements

Appel à projets - Maisons éclusières

Pour plus d'informations sur les modalités de candidatures, veuillez consulter le site internet de la Direction territoriale Nord - Pas-de-Calais VNF

Votre avis nous intéresse

Quelque chose vous plaît ou vous déplaît sur le réseau VNF Nord - Pas-de-Calais : envoyez-nous la photo avec la mention du lieu, de la date et vos commentaires à l'adresse mail ci-dessous :

AT.SDVE.DT-Nord-Pas-de-Calais@vnf.fr

Besoin de réponses :

Un numéro de téléphone unique

N° Vert 0 800 86 30 00

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Appel à manifestation d'intérêt pour créer des espaces de rayonnement touristique contribuant à l'attractivité des Hauts-de-France

La région des Hauts-de-France se dote d'une nouvelle stratégie touristique et lance un appel à manifestation d'intérêt auprès des territoires afin de faire émerger des stratégies touristiques collectives visant à promouvoir leurs spécificités. Le tourisme fluvial et fluviestre est identifié par la Région comme faisant partie des pratiques du "mieux être" largement

plébiscitées par les visiteurs et peut donc bénéficier d'un possible soutien en investissement.

Plus d'informations sur les modalités de candidatures



Le port de Wambrechies : un projet d'aménagement pour renforcer son attractivité



La ville de Wambrechies a de nouveau été retenue par VNF comme concessionnaire et exploitant du port de plaisance, notamment sur la base de son offre qui propose un projet ambitieux pour le développement le site. La capacité du port est actuellement de 30 anneaux et d'ici 2019-2020, le port pourra accueillir au minimum une quarantaine de bateaux.

Plus d'infos

La ville de Cambrai s'engage dans la redynamisation du port

Dans le cadre du projet de développement du port, la ville s'était engagée à augmenter la capacité d'accueil du site dans le but de renforcer sa fréquentation. Cet été, une première étape du projet a été amorcée : 7 nouveaux pontons "catways" de 7 à 10 mètres ont été installés dans la darse, principale ce qui offre des places supplémentaires aux plaisanciers en recherche de stationnement. D'autres projets d'aménagements du port sont à l'étude : de nouveaux pontons ainsi que de nouvelles bornes électriques et des arrivées d'eau devraient être aménagées dans les prochains mois.



Plus d'infos

Nouvelle publication : la carte des rampes de mise à l'eau pour les bateaux de plaisance



Que vous souhaitiez sortir près de chez vous, organiser une balade ou encore préparer vos vacances, vous recherchez probablement les rampes de mise à l'eau à proximité de chez vous.

Afin de vous aider à trouver cette information, la Direction territoriale Nord - Pas-de-Calais de VNF a procédé à un recensement des équipements accessibles. Vous pouvez donc mettre votre bateau à l'eau au niveau des haltes nautiques ou dans les ports contre le paiement du service.

Une cartographie est à votre disposition sur notre site internet